

## NOTICE TECHNIQUE

### Les Français et les élections européennes 2024

#### Article 2

Organisme ayant réalisé le sondage :	Elabe
Nom du/des commanditaire(s) :	BFMTV, La Tribune Dimanche
Nombre de personnes interrogées :	Echantillon de 1 503 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, dont 1 398 inscrits sur les listes électorales
Dates de réalisation de l'enquête :	Du 15 au 17 mai 2024
Date et support de première publication :	Le 18 mai à 22h sur <a href="http://www.elabe.fr">www.elabe.fr</a>

*A tous*

**Q1. Êtes-vous inscrit(e) sur les listes électorales pour pouvoir voter ?**

- Oui
- Non

*Les questions Q2, Q3 et Q4 sont posées aux inscrits uniquement (Q1 = 1)*

*La question Q6 est posée aux inscrits qui ont l'intention d'aller voter (notes 8-10) et qui ont exprimé une intention de vote*

*La question Q8 est posée aux inscrits qui ne comptent pas aller voter ou qui ne sont pas certains d'aller voter (notes 0-7 en Q2)*

**Q2. Les prochaines élections européennes auront lieu en juin, afin d'élire les 81 députés européens représentant la France au Parlement européen. Sur une échelle allant de « 0 » à « 10 », quelle est la probabilité que vous alliez voter aux élections européennes ?**

**Sachant que 0 » signifie que vous êtes tout à fait certain de ne pas aller voter et « 10 » que vous êtes tout à fait certain d'aller voter. Les notes intermédiaires permettent de nuancer votre réponse**

Note de 0 à 10

**Q3. Si les élections européennes avaient lieu dimanche prochain, pour laquelle des listes suivantes voteriez-vous ?**

1. La liste de Lutte Ouvrière (LO) menée par Nathalie Arthaud
2. La liste du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) menée par Selma Labib
3. La liste du Parti Communiste Français (PCF) menée par Léon Deffontaines
4. La liste de La France Insoumise (FI) menée par Manon Aubry
5. La liste Les Ecologistes - Europe Ecologie Les Verts (EELV) menée par Marie Toussaint
6. La liste du Parti Socialiste (PS) et de Place publique (PP) menée par Raphaël Glucksmann
7. La liste de Nouvelle Donne menée par Pierre Larrourou
8. La liste du Parti radical de gauche (PRG), Régions et Peuples Solidaires (R&PS) et Volt menée par Guillaume Lacroix
9. La liste Ecologie au centre menée par Jean-Marc Governatori
10. La liste de Renaissance (ex-La République en Marche), du MoDem, d'Horizons et de l'UDI menée par Valérie Hayer
11. La liste des Républicains (LR) menée par François-Xavier Bellamy
12. La liste du Rassemblement National (RN) menée par Jordan Bardella
13. La liste de Reconquête menée par Marion Maréchal
14. La liste Alliance rurale menée par Jean Lassalle
15. La liste du Parti animaliste menée par Hélène Thouy
16. La liste de l'Union populaire républicaine (UPR) menée par François Asselineau
17. La liste Les Patriotes menée par Florian Philippot
18. Une autre liste
19. Vous voteriez blanc ou nul
20. Vous n'iriez pas voter

**Q4. Et diriez-vous que vous êtes sûr(e) de votre choix ou que vous pourriez changer d'avis d'ici à l'élection ?**

- Je suis sûr(e) de mon choix
- Je pourrais changer d'avis d'ici à l'élection

*A tous*

**Q5. Diriez-vous que vous êtes intéressé ou pas intéressé par les élections européennes ?**

- Très intéressé
- Plutôt intéressé
- Pas vraiment intéressé
- Pas du tout intéressé

**Q6. Diriez-vous que votre vote aux élections européennes est motivé en priorité par des questions de politique nationale ou des questions de politique européenne ?**

1. Des questions de politique nationale
2. Des questions de politique européenne
3. Autant des questions nationales qu'euroennes

*A tous*

**Q7. Lors des élections européennes de juin 2024, quels devraient être selon vous les principaux enjeux de la campagne électorale ?**

*En 1<sup>er</sup> ? En 2<sup>ème</sup> ? En 3<sup>ème</sup> ?*

1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'environnement
2. L'amélioration du pouvoir d'achat, la lutte contre l'inflation
3. La croissance économique et lutte contre le chômage
4. La lutte contre les inégalités sociales
5. La lutte contre le terrorisme
6. L'immigration
7. La protection sociale des citoyens européens
8. Le fonctionnement des institutions de l'Union Européenne
9. L'éducation des jeunes
10. La lutte contre la fraude fiscale
11. La protection des consommateurs
12. La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes
13. La guerre en Ukraine
14. La régulation des grandes entreprises du numérique « Google, Facebook, Apple, Microsoft, Amazon » (responsabilité des contenus, pratiques anticoncurrentielle)
15. La guerre entre le Hamas et Israël
16. L'agriculture
17. La défense de l'Europe
18. La sécurité des biens et des personnes

**Q8. Pour quelle(s) raison(s) vous ne comptez pas ou vous n'êtes pas certain d'aller voter aux élections européennes ?**

*Plusieurs réponses possibles*

- Pour des raisons pratiques (vous habitez trop loin du bureau de vote, vous n'êtes pas chez vous ce week-end, vous ne savez pas où voter, etc.)
- Aucune des listes ne vous convient
- La politique ne vous intéresse pas
- Cela ne sert à rien de voter
- Vous ne vous intéressez pas à l'Union européenne
- Vous ne faites pas confiance aux politiques
- La campagne n'est pas intéressante, pas au niveau
- Vous ne connaissez pas bien les listes et leur programme

## NOTE SUR LES MARGES D'ERREUR

### Marges d'erreur pour toutes les questions hors intentions de vote

Comme toute enquête statistique, un sondage présente une incertitude appelée « marge d'erreur » ou « marge d'incertitude ». La marge d'erreur ou d'incertitude d'un sondage dépend de la taille de l'échantillon interrogé et du résultat observé. Pour un échantillon de 1 500 personnes interrogées, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95 % :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5%	+/- 1,1	3,9 et 6,1
10%	+/- 1,5	8,5 et 11,5
15%	+/- 1,8	13,2 et 16,8
20%	+/- 2	18 et 22
25%	+/- 2,2	22,8 et 27,2
30%	+/- 2,3	27,7 et 32,3
35%	+/- 2,4	32,6 et 37,4
40%	+/- 2,5	37,5 et 42,5
45%	+/- 2,5	42,5 et 47,5
50%	+/- 2,5	47,5 et 52,5
55%	+/- 2,5	52,5 et 57,5
60%	+/- 2,5	57,5 et 62,5
65%	+/- 2,4	62,6 et 67,4
70%	+/- 2,3	67,7 et 72,3
75%	+/- 2,2	72,8 et 77,2
80%	+/- 2	78 et 82
85%	+/- 1,8	83,2 et 86,8
90%	+/- 1,5	88,5 et 91,5
95%	+/- 1,1	93,9 et 96,1

#### Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de 25 %, il y a 95 % de chances pour que le résultat réel soit compris entre 22,8 % et 27,2 %.

## NOTE SUR LES MARGES D'ERREUR

Comme toute enquête statistique, un sondage présente une incertitude appelée « marge d'erreur » ou « marge d'incertitude ». La marge d'erreur ou d'incertitude d'un sondage dépend de la taille de l'échantillon interrogé et du résultat observé. Pour un échantillon de 800 personnes interrogées, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95 % :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5%	+/- 1,5	3,5 et 6,5
10%	+/- 2,1	7,9 et 12,1
15%	+/- 2,5	12,5 et 17,5
20%	+/- 2,8	17,2 et 22,8
25%	+/- 3	22 et 28
30%	+/- 3,2	26,8 et 33,2
35%	+/- 3,3	31,7 et 38,3
40%	+/- 3,4	36,6 et 43,4
45%	+/- 3,5	41,5 et 48,5
50%	+/- 3,5	46,5 et 53,5
55%	+/- 3,5	51,5 et 58,5
60%	+/- 3,4	56,6 et 63,4
65%	+/- 3,3	61,7 et 68,3
70%	+/- 3,2	66,8 et 73,2
75%	+/- 3	72 et 78
80%	+/- 2,8	77,2 et 82,8
85%	+/- 2,5	82,5 et 87,5
90%	+/- 2,1	87,9 et 92,1
95%	+/- 1,5	93,5 et 96,5

### Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de 25 %, il y a 95 % de chances pour que le résultat réel soit compris entre 22% et 28%.

*ELABE rappelle que les résultats de ce sondage doivent être interprétés comme une indication de l'état du rapport de force politique actuel en France métropolitaine dans la perspective de l'élection européenne de 2024. Ils ne constituent en aucun cas un élément prédictif des résultats le jour du vote.*

La notice de ce sondage peut être consultée sur le site internet de la Commission des sondages : [www.commission-des-sondages.fr](http://www.commission-des-sondages.fr)

Toute publication ou toute reprise de ce sondage doit faire figurer la méthodologie et les marges d'erreurs :

*« Echantillon de 1 503 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, dont 1 398 inscrits sur les listes électorales. Interrogation par Internet du 15 au 17 mai 2024.*

*La représentativité de l'échantillon a été assurée selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, région de résidence et catégorie d'agglomération.*

*Pour les questions d'intention de vote, seules les personnes inscrites sur les listes électorales et ayant l'intention d'aller voter sont prises en compte.*

*Marge d'erreur comprise entre 1,1 et 3,5 points de pourcentage. »*

## Article 3

Objet du sondage :	Les Français et l'élection européenne
Méthode :	Echantillon de <b>1 503 personnes</b> , représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par la catégorie d'agglomération et région de résidence. Au sein de cet échantillon, a été extrait un sous-échantillon de <b>1 398 personnes inscrites sur les listes électorales</b> en France métropolitaine pour l'établissement des intentions de vote.
Conditions d'interrogation :	Les répondants ont été interrogés en ligne (Internet).
Nombre de sans réponse :	Voir « Résultats publiés »*
Existence d'une gratification :	Oui. Gratification sous la forme de points cumulables et dont la valeur s'élève à moins de 1€ pour un questionnaire complété.
Critères de redressement :	L'échantillon brut a été redressé sur les variables sociodémographiques et professionnelles utilisées comme quotas (données Insee issues du recensement de la population 2018) ainsi que sur le statut d'occupation du logement (données Insee issues du recensement de la population 2018), le vote au premier et au second tour de l'élection présidentielle 2022 (données du Ministère de l'Intérieur) et le vote aux dernières élections européennes de 2019 (données du Ministère de l'Intérieur).

*(\*) Nous vous présentons dans ce document le nombre de « sans-réponse » pour chacune des questions publiées. Les questions de quota étant obligatoires (de façon à s'assurer de la représentativité de l'échantillon) aucune des personnes interrogées ne peut ne pas avoir répondu à l'ensemble du sondage. Lorsqu'aucun « sans opinion » n'est indiqué, c'est que sa valeur est nulle.*

## QUESTIONS PUBLIEES

En raison de l'arrondi à 100, un décalage d'1 point maximum peut exister entre les colonnes redressées et publiées

### **SURETE DU CHOIX**

Résultats publiés sur les inscrits qui ont l'intention d'aller voter (notes 8-10)

Je suis sûr(e) de mon choix	<b>69</b>
Je pourrais changer d'avis d'ici à l'élection	<b>31</b>
Sans opinion	<b>0</b>

### **INTERÊT POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES**

Posé à tous

TOTAL INTERESSE	<b>52</b>
Très intéressé	<b>16</b>
Plutôt intéressé	<b>36</b>
TOTAL PAS INTERESSE	<b>48</b>
Pas vraiment intéressé	<b>34</b>
Pas du tout intéressé	<b>14</b>
Sans opinion	<b>0</b>

### **MOTIVATION DU VOTE (NATIONAL VS EUROPEEN)**

Posé aux inscrits qui ont l'intention d'aller voter (notes 8-10) et qui ont exprimé une intention de vote

Des questions de politique nationale	<b>33</b>
Des questions de politique européenne	<b>25</b>
Autant des questions nationales qu'européennes	<b>42</b>
Sans opinion	<b>0</b>

## **PRINCIPAUX ENJEUX DE LA CAMPAGNE**

*Posé à tous - En total des citations (parmi 3 réponses possibles)*

La lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement	<b>28</b>
L'amélioration du pouvoir d'achat, la lutte contre l'inflation	<b>38</b>
La croissance économique et lutte contre le chômage	<b>15</b>
La lutte contre les inégalités sociales	<b>16</b>
La lutte contre le terrorisme	<b>22</b>
L'immigration	<b>34</b>
La protection sociale des citoyens européens	<b>11</b>
Le fonctionnement des institutions de l'Union Européenne	<b>10</b>
L'éducation des jeunes	<b>15</b>
La lutte contre la fraude fiscale	<b>6</b>
La protection des consommateurs	<b>10</b>
La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes	<b>7</b>
La guerre en Ukraine	<b>11</b>
La régulation des grandes entreprises du numérique « Google, Facebook, Apple, Microsoft, Amazon » (responsabilité des contenus, pratiques anticoncurrentielle)	<b>5</b>
La guerre entre le Hamas et Israël	<b>5</b>
L'agriculture	<b>15</b>
La défense de l'Europe	<b>18</b>
La sécurité des biens et des personnes	<b>25</b>

## **RAISONS DE NE PAS ALLER VOTER**

*Posé aux inscrits qui ne comptent pas aller voter ou qui ne sont pas certains d'aller voter (notes 0-7)*

*Plusieurs réponses possibles*

Vous ne faites pas confiance aux politiques	<b>36</b>
Vous ne connaissez pas bien les listes et leur programme	<b>21</b>
La politique ne vous intéresse pas	<b>20</b>
Pour des raisons pratiques (vous habitez trop loin du bureau de vote, vous n'êtes pas chez vous ce week-end, vous ne savez pas où voter, etc.)	<b>13</b>
Aucune des listes ne vous convient	<b>14</b>
Vous ne vous intéressez pas à l'Union européenne	<b>11</b>
La campagne n'est pas intéressante, pas au niveau	<b>12</b>
Cela ne sert à rien de voter	<b>10</b>
	<b>0</b>

## ETABLISSEMENT DES INTENTIONS DE VOTE

Nous vous présentons pages suivantes les différents rapports de forces électoraux selon différentes hypothèses de redressement de l'échantillon.

Pour l'établissement des intentions de vote, nous avons retenu le redressement sociodémographique et professionnel doublé du redressement sur la reconstitution des votes au premier et second tour de l'élection présidentielle de 2022 et des dernières élections européennes de 2019. Plus précisément, la colonne de référence pour chaque hypothèse est celle regroupant les individus ayant donné une note de 8 à 10 sur l'échelle d'intention d'aller voter à l'élection présidentielle. Ce choix pourra toutefois évoluer en cours de campagne.

Les résultats de la colonne de référence ont fait l'objet d'un arrondi mathématique à l'entier inférieur ou supérieur le plus proche.

La liste de Lutte Ouvrière (LO) menée par Nathalie Arthaud	<b>1</b>
La liste du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) menée par Selma Labib	<b>0,5</b>
La liste du Parti Communiste Français (PCF) menée par Léon Deffontaines	<b>1,5</b>
La liste de La France Insoumise (FI) menée par Manon Aubry	<b>7,5</b>
La liste Les Ecologistes - Europe Ecologie Les Verts (EELV) menée par Marie Toussaint	<b>7,5</b>
La liste du Parti Socialiste (PS) et de Place publique (PP) menée par Raphaël Glucksmann	<b>13</b>
La liste de Nouvelle Donne menée par Pierre Larrourou	<b>0</b>
La liste du Parti radical de gauche (PRG) , Régions et Peuples Solidaires (R&PS) et Volt menée par Guillaume Lacroix	<b>0,5</b>
La liste Ecologie au centre menée par Jean-Marc Governatori	<b>1</b>
La liste de Renaissance (ex-La République en Marche), du MoDem, d'Horizons et de l'UDI menée par Valérie Hayer	<b>15,5</b>
La liste des Républicains (LR) menée par François-Xavier Bellamy	<b>7,5</b>
La liste du Rassemblement National (RN) menée par Jordan Bardella	<b>32</b>
La liste de Reconquête menée par Marion Maréchal	<b>5,5</b>
La liste Alliance rurale menée par Jean Lassalle	<b>1</b>
La liste du Parti animaliste menée par Hélène Thouy	<b>1</b>
La liste de l'Union populaire républicaine (UPR) menée par François Asselineau	<b>1</b>
La liste Les Patriotes menée par Florian Philippot	<b>1</b>
Une autre liste	<b>3</b>
N'expriment pas d'intention	<b>9</b>